



Conseil  
communal

Commune d'Oron  
Le Bourg 9  
1610 Oron-la-Ville

## CONSEIL COMMUNAL D'ORON

Rapport de la commission: demande de crédit d'investissement pour le remplacement de la balayeuse du service de la voirie.

Concernant le préavis municipal no 01 2018

Madamme La Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission chargée d'étudier le préavis 01 2018, composée de messieurs Vinay Jérôme, Grandchamp Jean- Claude, Rod Simon, Rittener Christophe, Hassler Hervé, s'est réunie le mardi 20 février 2018 au local de voirie d'Oron-la-Ville, en présence du municipal Daniel Sonnay.

La commission remercie la voirie d'avoir déplacé la balayeuse pour une meilleure appréciation de son état et des explications du municipal.

Suite à une stratégie de renouvellement du parc véhicules et du nombre d'heures et d'années de la balayeuse, ainsi que son coût d'entretien en augmentation, une reprise du véhicule encore conséquente, le remplacement préventif est justifié.

Le remplacement de la balayeuse permettrait d'avoir une machine plus performante plus rapide et plus écologique, grâce au nouvelles normes anti-pollution, tout en gardant une dimension et une agilité égales à l'ancien véhicule.

Le taux et la cadence d'utilisation étant toujours en progression suite à la fusion et aux aléas climatiques, la qualité et l'efficacité du service vont être augmentées avec un nouveau véhicule. Les nombreux kilomètres et heures seront mieux appréciés par nos employés de voirie grâce au confort et à la modernité.



Au vu de ce qui précède, la commission vous recommande, Monsieur Le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis 01 2018.

Oron-la-Ville, le 22 février 2018.

Vinay Jérôme

Rod Simon

Hassler Hervé

Grandchamp Jean-Claude

Rittener Christophe

